



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 8 février 2023

Présents : Mmes Nathalie ARTIGNAN, Brigitte CASADO-JAILLET, Hélène DEVILLER, Sophie LAUX-ROBERT, Jocelyne PY, Marjorie RIBES
M.M. Frank ALEXIS, Paul AMOUROUX, Stéphane BEDEL, François BONHOMME, Aurélien DALOZ, Marie-Antoinette FISHER, Bertrand LEMOIGNE, Philippe LORINQUER, Jean-Claude PINTÉGNÉ, Josian RIBES, Yannick SERIN, Pierre TROUCHE

Procuration : Mme Anne-Marie ANTERRIEU a donné procuration à Mme Marie-Antoinette FISHER
Mme Laurence ARTERO-MOREL a donné procuration à M. Aurélien DALOZ
Mme Stéphanie GAUTIER a donné procuration à M. Philippe LORINQUER
M. Yves LEGUAY a donné procuration à M. Yannick SERIN

Absent : M. David HURTADO

Secrétaire de séance : Mme Hélène DEVILLER

Nombre de Membres
En exercice : 23
Présents : 18+4 proc.
Votants : 22

Date convocation
03/02/2023
Date d'affichage
03/02/2023

Acte rendu exécutoire
Date transmission à la
Préfecture le 09/02/2023

Le Maire,
Josian RIBES



Objet : Mise en place d'une solution de chauffage par géothermie à l'école de Montbazin - Demande de financements

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les résultats de l'étude de faisabilité réalisée en 2021, pour la mise en place d'un système de géothermie sur sondes à l'école de Montbazin démontrait la pertinence de cette solution comme source de chauffage et de régulation thermique de l'équipement.

Couplé à une chaufferie d'appoint au gaz (obligatoire en raison du ratio demandé par l'ADEME en nombres d'heures équivalent pleine puissance de l'équipement), ce projet permettrait d'assurer d'importantes économies financières en exploitation ainsi qu'un bilan environnemental très positif, selon les conclusions de l'étude.

Le coût de ce projet, estimé à 200 000€ HT environ, pourrait être accompagné par la Région Occitanie, l'ADEME au titre de son Fonds Chaleur. Un complément pourrait être mobilisé auprès de Sète Agglopolo Méditerranée dans le cadre du Fonds de Concours, voire d'autres partenaires financiers potentiels, afin de consolider le plan de financement et diminuer le reste à charge pour la commune.

Monsieur le Maire présente ensuite le plan de financement prévisionnel de ce projet :

Installation PAC géothermie - école de Montbazin			
Dépenses HT		Recettes HT	
Solution PAC géothermie + travaux annexes (remplacement chaufferie gaz, système de régulation, circuit chaufferie, isolation réseau...)	185 000 €	ADEME - fond chaleur	57 000 €
Maitrise d'œuvre	15 000 €	Région Occitanie	72 974 €
		FC SAM	30 026 €
		Autofinancement 20%	40 000 €
TOTAL	200 000 €		200 000 €

Accusé de réception en préfecture
034-213401656-20230208-2023-DELIB-05-DE
Date de réception préfecture : 13/02/2023

Monsieur le Maire demande ensuite à l'assemblée de délibérer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé qui précède, et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet de mise en place d'un système de chauffage par géothermie sur sonde pour l'école de Montbazin et le plan de financement correspondant ;
- Décide d'inscrire ces dépenses sur les crédits ouverts au budget ;
- Autorise Monsieur le Maire à engager la consultation des entreprises correspondants, sur la base des montants estimatifs ci-dessus et à signer les marchés avec les titulaires retenus et tout document s'y rapportant ;
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région Occitanie, de l'ADEME, de Sète Agglopolé Méditerranée au titre du Fonds de Concours, et des autres partenaires financiers potentiels ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Josian RIBES



Accusé de réception en préfecture
034-213401656-20230208-2023-DELIB-05-DE
Date de réception préfecture : 13/02/2023